

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par CFG BANK d'un emprunt obligataire subordonné

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 30 novembre 2021, sous la référence VI/EM/033/2021, un prospectus relatif à l'émission par CFG BANK d'un emprunt obligataire subordonné.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- Le document de référence de CFG Bank relatif à l'exercice 2020, enregistré par l'AMMC le 29 juillet 2021 sous la référence EN/EM/014/2021 ;
- L'actualisation N°1 du document de référence enregistrée par l'AMMC en date du 26 novembre 2021, sous la référence EN/EM/030/2021;
- La note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A (A taux fixe - cotée)	Tranche B (A taux fixe - non cotée)	Tranche C (Révisable annuellement - cotée)	Tranche D (Révisable annuellement - non cotée)
Plafond de tranche	120 000 000 MAD	120 000 000 MAD	120 000 000 MAD	120 000 000 MAD
Taux d'intérêt facial	Fixe, En référence au taux 10 ans, déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 2 décembre 2021, augmenté d'une prime de risque.		Révisable annuellement En référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 2 décembre 2021, augmenté d'une prime de risque.	
Prime de risque	Entre 70 et 90 pbs		Entre 65 et 85 pbs	
Remboursement du principal	In fine			
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière			
Maturité	10 ans			
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et B (à taux fixe), puis aux tranches C et D (révisables annuellement)			
Négociabilité des titres	Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)	Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors bourse)

La période de souscription s'étale du 08 au 15 décembre 2021 inclus.

Le montant total de l'opération sur les quatre tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 120 000 000.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur : : <https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-etmoi/communication-financiere/>.

Aussi, les résumés du prospectus en langues arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site internet de l'émetteur (<https://www.cfgbank.com/particuliers/cfg-bank-etmoi/communication-financiere/>) et sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

Le prospectus visé par l'AMMC est :



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+oθoE+ +oC4Ooθe+ | θXoAo% | 6εAXoO|
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au:
 - Siège social de CFG Bank : : Rue Ibnou Toufail 20100 - Casablanca;
 - Siège social de CFG Finance : 5-7, rue Ibnou Toufail - Casablanca.
- Disponible au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet ;
- Enfin, il est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma) et sur le site internet de l'émetteur.

CP/EM/055/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma